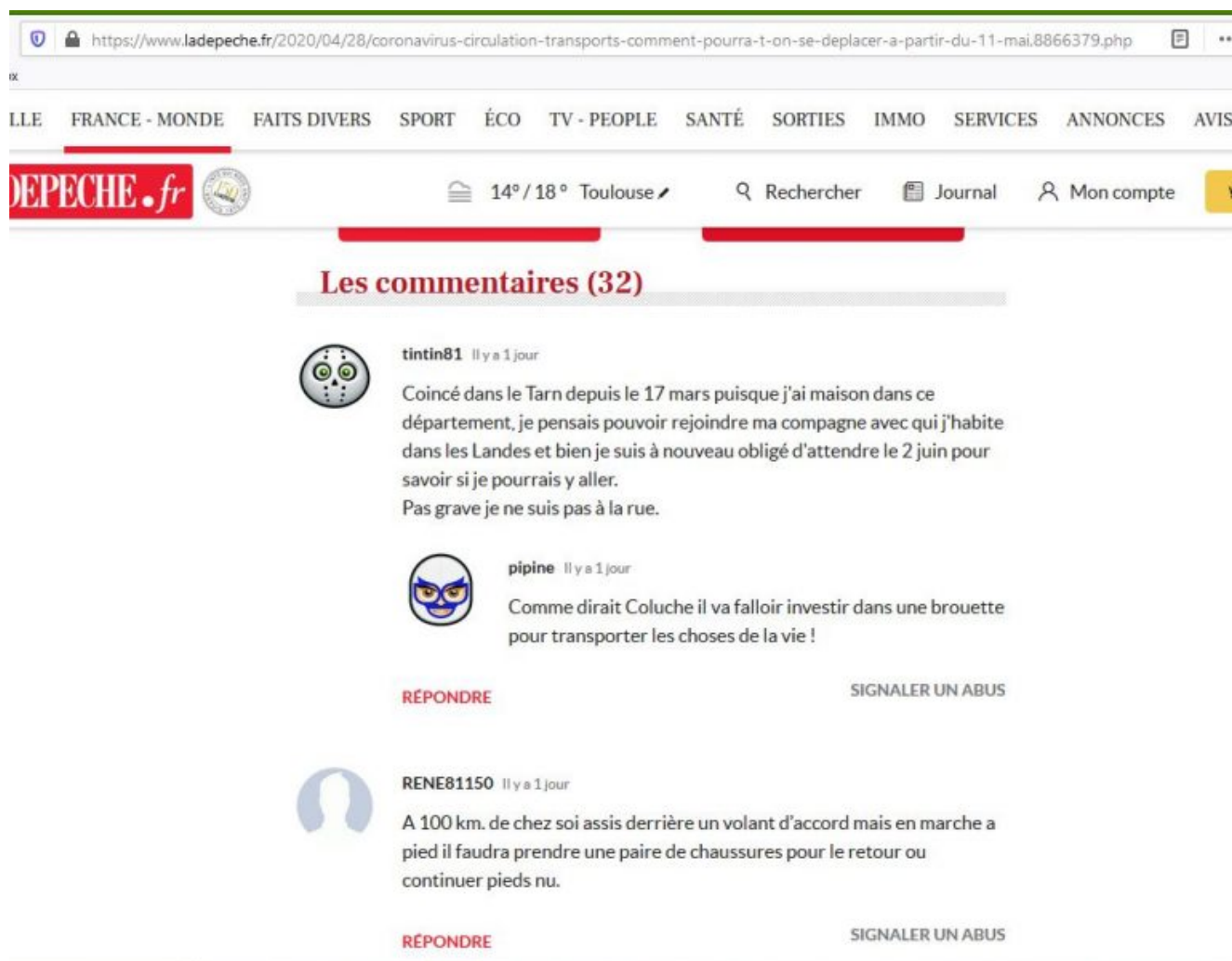



# Cahier de doléances 2020 : c'est l'arbitraire gouvernemental, pas le coronavirus qui nous menace


écrit par Maxime | 1 mai 2020




The screenshot shows a web browser displaying a news article from ladepeche.fr. The URL in the address bar is https://www.ladepeche.fr/2020/04/28/coronavirus-circulation-transports-comment-pourra-t-on-se-deplacer-a-partir-du-11-mai.8866379.php. The page features a navigation menu with categories like LLE, FRANCE - MONDE, FAITS DIVERS, SPORT, ÉCO, TV - PEOPLE, SANTÉ, SORTIES, IMMO, SERVICES, ANNONCES, and AVIS. The main content area is titled "Les commentaires (32)" and displays three user comments. Each comment includes a profile picture, the user's name, the time since posting, the text of the comment, and options to "RÉPONDRE" (reply) or "SIGNALER UN ABUS" (report abuse).

**Les commentaires (32)**

 **tintin81** Il y a 1 jour  
Coincé dans le Tarn depuis le 17 mars puisque j'ai maison dans ce département, je pensais pouvoir rejoindre ma compagne avec qui j'habite dans les Landes et bien je suis à nouveau obligé d'attendre le 2 juin pour savoir si je pourrais y aller.  
Pas grave je ne suis pas à la rue.

 **pipine** Il y a 1 jour  
Comme dirait Coluche il va falloir investir dans une brouette pour transporter les choses de la vie !

[RÉPONDRE](#) [SIGNALER UN ABUS](#)

 **RENE81150** Il y a 1 jour  
A 100 km. de chez soi assis derrière un volant d'accord mais en marche a pied il faudra prendre une paire de chaussures pour le retour ou continuer pieds nu.

[RÉPONDRE](#) [SIGNALER UN ABUS](#)

Oui, c'est l'arbitraire gouvernemental qui menace nos équilibres de vie.

Nous sommes nombreux à déplorer la mauvaise gestion de la crise sanitaire par le gouvernement Philippe. Outre l'inadéquation de la réponse scientifique au coronavirus, les Français considèrent très largement que les

autorisations de déplacement sont mal faites et témoignent d'un véritable arbitraire gouvernemental.

Sachant que les contrevenants s'exposent à payer de lourdes amendes, on peut se demander si ce n'est pas volontaire pour pousser les gens à agir illégalement afin de permettre à l'Etat de se faire de l'argent facilement tout en culpabilisant la population, alors même que les pseudo-délinquants ne prennent pas de risque sanitaire particulier, pas plus par exemple qu'en allant faire des courses pour s'alimenter.

Interdiction d'accéder à son potager, mais autorisation d'aller au Leclerc acheter des fruits et légumes ? Cherchez l'erreur !

Hélas, on sait que les médias filtrent l'expression des opinions, la censure d'un commentaire peut être pratiquée pour ne pas heurter le pouvoir en place sans que les lecteurs du journal en ligne s'en rendent compte.

On peut lire néanmoins quelques doléances dans les colonnes de certains journaux, par exemple sous cet article de La Dépêche du Midi :

## Les commentaires (32)



tintin81 Il y a 1 jour

Coincé dans le Tarn depuis le 17 mars puisque j'ai maison dans ce département, je pensais pouvoir rejoindre ma compagne avec qui j'habite dans les Landes et bien je suis à nouveau obligé d'attendre le 2 juin pour savoir si je pourrais y aller.  
Pas grave je ne suis pas à la rue.



pipine Il y a 1 jour

Comme dirait Coluche il va falloir investir dans une brouette pour transporter les choses de la vie !

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS



RENE81150 Il y a 1 jour

A 100 km. de chez soi assis derrière un volant d'accord mais en marche a pied il faudra prendre une paire de chaussures pour le retour ou continuer pieds nu.

RÉPONDRE

SIGNALER UN ABUS

Les lecteurs dénoncent l'absurdité des restrictions introduites pendant le confinement et surtout après, le 11 mai, quand après 2 mois de captivité à domicile, nous devrions avoir légitimement le droit de refuser de continuer à assumer les conséquences de l'impéritie du gouvernement et pouvoir réclamer le retour de notre liberté dans un pays censé être riche, au point de remettre des dettes africaines, d'accueillir des migrants et les subventionner généreusement...

Certains se plaignent des effets de seuil : 100 km autour de son domicile autorisés, 101 interdits. Mais au fond, les effets de seuil se rencontrent dans tous les domaines (par exemple pour les tranches de l'impôt sur le revenu, les allocations...). Il importe surtout de se demander si dans

leur principe même, les restrictions sont justifiées.

De ce point de vue, c'est l'introduction d'une limite quantitative arbitraire qui est inadaptée. On n'est pas plus dangereux quand on se confine en rejoignant son conjoint à 500 km que lorsqu'on passe une journée entouré de 10 personnes à 30 km dans les mêmes conditions...

Il est important de relever que les doléances actuellement formulées émanent souvent de gens qui portent un prénom français.

Pas de prénom musulman? On peut rappeler à ce sujet que le confinement de Macron est conforme à l'islam. Quant aux titulaires de titres de séjour, ils sont peut-être trop contents de rester en France donc ne se plaindraient pas trop ?

<https://resistancerepublicaine.com/2020/04/12/une-musulmane-le-confinement-est-en-accord-avec-notre-religion-nous-navons-pas-besoin-de-mosques/>

Macron, anti-le Pen, bénéficierait d'un état de grâce prolongé auprès de la population n'ayant pas adopté les coutumes ancestrales françaises?

**On a ainsi l'impression que les doléances émanent de Français de souche, « gaulois réfractaires » comme dirait Macron, qui sont en train de formuler des revendications qui font penser aux cahiers de doléances qui précédèrent la Révolution française.**




A ce titre, j'ai choisi de m'intéresser aux pétitions lancées sur « Mesopinions », un site qui garantit une grande liberté d'expression citoyenne. Un article récent paru sur *Résistance républicaine* remettait en cause le site concurrent « Change.org », j'ai donc préféré m'intéresser à

« Mes opinions ».

Signer des pétitions ne pourra peut-être pas infléchir le pouvoir macronien, mais puisque le référendum est si limité en France, ce qui est scandaleux, c'est aussi un moyen de récolter des opinions directement sans aucun filtre grâce aux commentaires publiés et aux initiatives prises.

Cela n'empêche pas d'écrire surtout aux ministres et députés pour leur manifester la colère populaire!

Une pétition visant à interdire le voile a ainsi été publiée sur ce site, qui a récolté 55000 signatures. Une autre réclame l'éviction des modérateurs islamistes de facebook...

		
<p><b>PÉTITION</b></p> <p><b>INTERDICTION TOTALE DU PORT DU VOILE ISLAMIQUE (INTÉGRAL OU PAS),...</b></p> <p>Auteur : Association contre le prosélytisme Islamique en France</p> <p><b>54 560</b> signatures</p> <p>Après l'épisode honteux de Sisco en Corse et le traitement de cette affaire ouvertement orientée « pro-musulmans » par tous les médias Français, en qualifiant cette affaire de rixe, al</p> <p><a href="#">Je signe</a></p>	<p><b>PÉTITION</b></p> <p><b>LA MODE ISLAMIQUE ! APPEL AU BOYCOTT DES MARQUES UNIQLO, H&amp;M...</b></p> <p>Auteur : Voce Donne Libere</p> <p><b>29 975</b> signatures</p> <p>Depuis quelques mois les grandes enseignes établissent leur stratégie à destination des femmes musulmanes voilées. Pour la première fois, en septembre 2015,</p> <p><a href="#">Je signe</a></p>	<p><b>PÉTITION</b></p> <p><b>POUR QUE FACEBOOK FASSE LE MÉNAGE PARMIS LEURS MODÉRATEURS...</b></p> <p>Auteur : LES ATHÉES EN ACTION</p> <p><b>2 448</b> signatures</p> <p>Les athées sont condamnés à mort dans 13 pays. Ceux qui vivent dans ces pays-là courent un risque énorme à s'afficher en tant que tel. Certains d'entre eux ont décidé</p> <p><a href="#">Je signe</a></p>

**On peut ainsi en 2020 constituer des cahiers de doléances informatiques comme nos ancêtres en auraient rêvé...**

4. avril 1789

Seacur

Leff. D. 24 2  
1001

# Cahier de Doléances

plaintes & Remontrances des Habitans de la  
Paroisse de Seacur Evêché de Combraille, au royaume  
de la Grande Bretagne & d'Irlande, pour  
être présentée à l'Assemblée dudit Evêché, qui eut  
lieu le six d'april 1789, devant  
le seigneur de Seacur & de la baronnie de Seacur  
& de la paroisse de Seacur, par le  
seigneur de Seacur & de la baronnie de Seacur

On peut proposer un florilège des doléances que des citoyens français ont formulées à la suite des annonces d'Edouard Philippe qui montrent l'absurdité de mesures excessivement abstraites et témoignent d'un mépris pour les libertés individuelles... Même sans avoir fait Sciences po ou l'ENA, de nombreuses « petites gens » expriment leur sentiment de voir atteintes leurs libertés fondamentales issues de 1789 et même antérieures grâce aux chartes municipales et garanties octroyées par le pouvoir royal dans bien des cas...

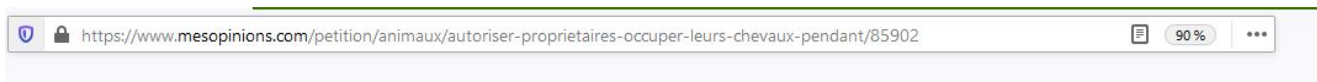
**Le gouvernement refuse de faire l'effort de s'adapter aux modes de vie des Français qui n'ont pas l'intention de partir en vacances, ni faire « la java » à St Tropez. Il s'entête dans une approche désincarnée de l'existence des Français, un passage en force reposant sur l'exploitation des peurs...**

Mais au fond de l'âme de ces Français de souche ou d'adoption portant un prénom français, il y a une capacité critique et de résistance qui font chaud au cœur. Mais on va voir qu'il y a aussi des gauchistes qui manipulent l'opinion.

Quelques illustrations. **Tout d'abord, des propriétaires de**

chevaux s'inquiètent car ils ne sont pas autorisés à s'en occuper pendant le confinement. C'est un déchirement.

On voit que la cause animale a été négligée, seuls les crottes de chiens ayant importé au gouvernement. Oui au chien, non au cheval, l'autorisation de déplacement dérogatoire est arbitraire. 77 000 signataires !



Accueil > Pétitions > Animaux > Autoriser les propriétaires à s'occuper de leurs chevaux pendant le confinement

### PÉTITION

## AUTORISER LES PROPRIÉTAIRES À S'OCCUPER DE LEURS CHEVAUX PENDANT LE CONFINEMENT



Auteur(s) : [Paddocks.fr](https://paddocks.fr)  
Destinataire(s) : [Didier Guillaume \(Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation\)](#),  
[Emmanuel Macron \(Président de la République\)](#),

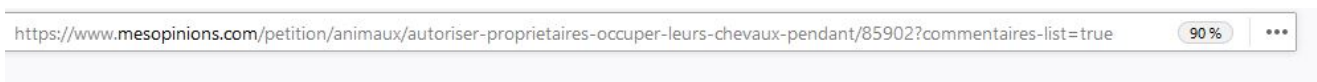
**72.259** signatures

★ Pétition soutenue par un **Super contributeur**

Pourquoi signez-vous ? (facultatif)

Partager avec vos amis Facebook

**Je signe**



30/04/2020 à 15:49:03

Un poney ou un cheval ne reste pas au box pendant plus de 2 mois!

0

[Signaler un abus](#)

Laila - 27/04/2020 à 23:23:59

Protection des animaux

0

[Signaler un abus](#)

27/04/2020 à 19:41:44

on doit avoir le droit de s'occuper de son animal autant que de faire les courses

0

[Signaler un abus](#)

27/04/2020 à 18:54:10

Car il me semble que c'est important pour le cheval mais aussi pour le propriétaire c'est un être vivant pas un ballon de basket

0

[Signaler un abus](#)

A mettre en relation avec l'indifférence du gouvernement en matière de halal...

Un routier réclame encore l'autorisation pour les chauffeurs de pouvoir se restaurer pendant leurs longs trajets en respectant des distances de sécurité suffisante. C'est grâce à eux que la France continue encore de fonctionner, en grande partie...

<https://www.mesopinions.com/petition/social/possibilite-aux-conducteurs-routiers-se-restaurer/87982>

90%

## PÉTITION

### POSSIBILITÉ AUX CONDUCTEURS ROUTIERS DE SE RESTAURER DIGNEMENT. PAR EXEMPLE, AUTORISER LES RESTAURANTS ROUTIERS DE SERVIR LES REPAS EN TERRASSE EN RESPECTANT, BIEN SÛR, LES BARRIÈRES SANITAIRES LIÉES AU COVID 19.



Auteur(s) : Mr Olivier Déal . Conducteur routier.  
Destinataire(s) : Olivier Véran (Ministre des Solidarités et de la Santé) ,  
Ministère du transport

76 signatures

Merci pour votre mobilisation  
Vous avez déjà signé cette pétition  
Aidez l'auteur à atteindre la victoire :

Je soutiens cette pétition

Partager sur Facebook

Partager sur twitter

Partagez cette pétition avec vos amis

[Je signe avec un autre email](#)

VOIR TOUTES LES SIGNATURES

## La pétition

D'autres réclament la gratuité des masques, tant il est évident que l'effort pour se procurer un masque ne doit pas dépendre des revenus dont on est titulaire, s'agissant de garantir la santé publique. C'est bien la valeur de fraternité qui est en cause.



PÉTITION

## GRATUITÉ DES MASQUES



Auteur(s) : **Allegre Alain**

Destinataire(s) : **Olivier Véran (Ministre des Solidarités et de la Santé) ,  
Emmanuel Macron (Président de la République) ,**

### La pétition

Le **masque** doit être l'emblème de la **fraternité** donc **gratuit**.

Des milliers de signataires dénoncent encore le retour à l'école alors que le virus n'est pas éradiqué et que les enfants ne sauront pas forcément respecter les gestes nécessaires.

PÉTITION

## TRIBUNE CONTRE LA DECISION FRANCAISE DE REOUVRIER LES CRECHES, MATERNELLES, ECOLES, COLLEGES ET LYCEES



7.816 signatures

★ Pétition soutenue par un Super contributeur

Des personnes âgées en parfaite santé dénoncent leur confinement jusqu'à la fin de l'année au moins. Elles craignent de déprimer...

https://www.mesopinions.com/petition/social/sortie-tardive-confinement-seniors/86424

90%

Accueil > Pétitions > Social > Non à la sortie plus tardive du confinement pour les seniors !

PÉTITION

## NON À LA SORTIE PLUS TARDIVE DU CONFINEMENT POUR LES SENIORS !



85.734 signatures

★ Pétition soutenue par un Super contributeur

Saisissez votre email

Pourquoi signez-vous ? (facultatif)

Partager avec vos amis Facebook

Je signe

Auteur(s) : Senior en Forme

Destinataire(s) : Emmanuel Macron (Président de la République),

### La pétition

Dimanche, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission Européenne a provoqué l'effroi chez les retraités en déclarant que "les personnes âgées vont devoir se confiner jusqu'à la fin de l'année 2020, jusqu'à ce qu'un vaccin existe"

Partagez la pétition avec vos amis:



VOIR TOUTES LES SIGNATURES

## Commentaires

**Paulette - Le 15/04/2020 à 15:37:45**

Non seulement j'ai travaillé pendant 46 ans avec 4 enfants je n'ai reçu aucune aide pour élever mes enfants et maintenant que je peux sortir un peu ayant une bonne santé on veut me priver de ce droit alors que le gouvernement agit en amateur qu'elle honte cela relève du moyen âge

👍 44

**Le 16/04/2020 à 14:37:34**

Atteinte aux libertés individuelles

👍 27

**Nathalie - Le 15/04/2020 à 17:16:23**

Parceque ma mère ne tiendra jamais si elle reste enfermée dans son appartement trop longtemps! Être très prudent oui mais pas enfermés nos séniors!

👍 24

Puis vient le scandale des 100 km au-delà desquels, même après le 11 mai, on ne pourrait aller !

Les commentaires sont nombreux à dénoncer l'arbitraire gouvernemental et donner concrètement un aperçu des difficultés que cela engendre.

On voit notamment des gens se plaindre de voir leur famille disloquée. « Diviser pour mieux régner », telle est la devise d'un pouvoir machiavélique, et même diviser les familles en tenant leurs membres éloignés les uns des autres.

**30/04/2020 à 14:29:46**

je ne peux pas aller dans ma résidence secondaire à 175 km de mon domicile pour vérifier si tout va bien, sortir les plantes en hivernage et remettre le jardin en état. Pour éviter les risques de contamination, il suffirait que je prévois mes repas pour deux jours.

👍 1

↳ Répondre  
Signaler un abus

30/04/2020 à 08:36:17

maison en construction à 190 km de mon domicile actuel et impossible de me rendre sur le chantier qui est en pleine nature. J'ai 65 ans, je réclame la liberté, je réclame ma responsabilité.

👍 1

Répondre  
Signaler un abus

Serge - 29/04/2020 à 22:04:33

Dans les départements comme les LANDES les distances entre les habitants (personnes de la même famille par exemple) sont supérieures à 100km

👍 1

Signaler un abus

**Manon - 29/04/2020 à 16:25:16**

Mon compagnon habite à plus de 100km

👍 1

Aline - 29/04/2020 à 15:55:00

Ce virus arrange la DICTATURE qui c'est mie en place ! Ce coronavirus a était mis en place tout comme MACRONAVIRUS . NOUS SOMMES TOUS EN DICTATURES . CELA FAIT DEUX MOIS QUE JE N'AIT PAS VUE MA PETITE FILLE DE 2ANS ET DEMI QUI HABITE A 250 km LÀ RALE LE BOL RIEN À FOUTRE DES 100KM !!! RIEN NI PERSONNES M'EMPECHERA D'ALLER SERRÉE MA PETITE FILLE DANS LES BRAS .

👍 1

Répondre  
Signaler un abus

Alexandra - 29/04/2020 à 13:37:25

Pourquoi limiter nos déplacements à 100 kms? Le conseil scientifique aurait il indiqué que le virus frappait au 101 ème km? A moins, que la vraie raison ne soit : interdiction de partir en vacances?

👍 1

Répondre  
Signaler un abus

Jean-marie - 29/04/2020 à 08:38:29

Nos enfants et petits enfants habitent dans un département limitrophe du nôtre en région Pays de la Loire et situés à 140 Km de chez nous et nous ne pourrons pas les voir. C'est lamentable car il faudrait au moins moduler pour des régions où il y a peu de covid.

👍 1

Répondre  
Signaler un abus

Nadine - 29/04/2020 à 14:25:39

Cette distance est une aberration quand on est domicilié à la campagne, loin de grandes villes, et en limite de région ;et souvent avec toutes ses connaissances et sa parentèle dans un rayon de plus de 100 kms. La liberté de se déplacer est un droit fondamental constitutionnel qu'il est inadmissible de restreindre avec des mesures abruptes imposées de la capitale et sans lien proportionné avec le risque de propagation de l'épidémie

Répondre  
Signaler un abus

**Christian - 29/04/2020 à 12:26:39**

Signaler un abus

Les déplacements a plus de 100 KMS notamment dans les résidences secondaires doivent etre permis. Confinés à son domicile principal ou dans sa résidence secondaire doit être mis en place dès le 11 mai. Bien entendu en prenant les précautions sanitaires durant le déplacement et en observant ces mêmes précautions une fois sur place. C'est une atteinte à nos libertés fondamentales. Il est insupportable de toujours subir en raison d'une impréparation du gouvernement et notamment l'impossibilité de se procurer des masques parfaitement protecteurs.

👍 1

**Marienoelle - 29/04/2020 à 08:38:11**

Répondre

Signaler un abus

je pense que l'on peut aller a plus de 100km si notre région n'est pas en rouge et que c'est ou on doit se rendre et en vert aussi en respectant les barrière de protection cela est possible

👍 1

👍 1

**Michelle - 29/04/2020 à 07:40:13**

Répondre

Signaler un abus

Je demande cette annulation pour toutes les personnes qui ont des maisons à plus de 100 kms et qui s'inquiètent pour l'entretien et la sécurité de leurs bien livrés à tous les malveillants

👍 1

**Huguette - 29/04/2020 à 07:28:35**

Répondre

Signaler un abus

Pour la liberté de circuler .

👍 1

**Marie - 30/04/2020 à 10:17:19**

pour le droit aux famille de se revoir mon frère habite à 110 kms et voudrais revoir sa mère

👍 1

Malheureusement, dans ce domaine, il y a aussi la récupération de l'extrême-gauche qui propose elle aussi de s'opposer aux entraves à la libre circulation, mais ce, pour ouvrir grandes les frontières nationales !!

PÉTITION

## POUR UNE LIBRE CIRCULATION



Auteur(s) : **Dany Champeme**

Destinataire(s) : **Emmanuel Macron (Président de la République)**,

### La pétition

Pour une **libre circulation** entre tous les départements français.

Pas de fermeture de nos frontières, tous ceux qui veulent venir en France peuvent le faire.

Ben voyons... tout le monde pourrait venir librement en France !

C'est autre chose que de s'opposer simplement aux entraves à la circulation subies par les Français en France alors qu'ils sont bénéficiaires de la liberté d'aller et de venir de la Déclaration de 1789 rédigée pour eux !

Enfin, dernier scandale de l'autorisation dérogatoire de

déplacement mal foutue, l'accès aux potagers privatifs non attenants à des lieux de résidence est impossible, ce qui est dénoncé par 15000 signataires qui font justement valoir qu'on prend moins de risque à aller arroser et récolter ses fruits et légumes qu'en se rendent dans un supermarché pour en acheter...

https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/petition-retablir-droit-acces-jardiniers-amateurs/85583 90%

## PÉTITION

### PÉTITION POUR RÉTABLIR LE DROIT D'ACCÈS DES JARDINIERS AMATEURS AUX POTAGERS PRIVATIFS NON-ATTENANTS À LEURS LIEUX DE RÉSIDENCE EN PÉRIODE DE CONFINEMENT



Auteur(s) : Entraide villageoise Clamecy et alentours  
Destinataire(s) : Christophe Castaner (Ministre de l'Intérieur),  
Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, Madame la sous-préfète de la Nièvre

14.524 signatures

Pourquoi signez-vous ? (facultatif)

Partager avec vos amis Facebook

 Je signe

28/04/2020 à 13:12:33

Signaler un abus

parce que c est vital, logique,evident...

👍 0

Emilie - 26/04/2020 à 09:10:59

Signaler un abus

Bonjour, j'ai egalement un jardin avec l'associationdesjardins de l'oise qui n'est pas attenanta mon appartementet je voidrais bien y aller plus que 1heure car impossible de jardiner en si peu de temps.

👍 0

Fernez - 25/04/2020 à 16:35:57

Signaler un abus

au lieu de faire des pétitions, il faut porter plainte massivement pour détournement de la loi et imbécilité des politiques qui nous gouvernent : vous pouvez prendre les transports en commun, aller au supermarché, mais ne pas vous rendre à votre jardin, où pourtant vous êtes seul !!!

👍 0

Mcd - 25/04/2020 à 13:54:02

Signaler un abus

Je signe

👍 0

Liliane - 24/04/2020 à 17:18:05

Signaler un abus

OUI AUSSI MAIS AUX JARDINIERS A RESPECTER LES GESTES BARRIERES

👍 0

Marie-christine - 24/04/2020 à 08:40:51

Signaler un abus

Cela me semble évident que l'on laisse les personnes possédant un potager privatif non attenand de continuer à s'en occuper

👍 0

Les Français se sentent donc injustement coupés de la Nature, de leur famille, de leurs racines par ce gouvernement. L'approche désincarnée du gouvernement est considérée par beaucoup comme dictatoriale, alors qu'il serait simple d'affiner la typologie des cas légitimes de déplacement mais le faire empêcherait de faire passer la population pour responsable de la propagation du virus et de renflouer les caisses de l'Etat en infligeant des amendes colossales.